

Voyages des DHJ-HWT

LA CHARENTE

Entre patrimoine et art de vivre

Du mercredi 1er au dimanche 5 octobre 2025

MONTMOREAU SAVEILLES AUBETERRE-SUR-DRONNE LA ROCHEFOUCAULD VERTEUIL
DOMAINE DE L'ABREGEMENT MOUTHIER-SUR-BOËME COGNAC ANGOULÊME ROCHEBRUNE



ASSOCIATION ROYALE DES DEMEURES HISTORIQUES & JARDINS DE BELGIQUE

AU FIL DE LA CHARENTE, PATRIMOINE HISTORIQUE ET TRANSMISSION.

OU L'ART DE CREER DES PONTS.

Du mercredi 1^{er} au dimanche 5 octobre 2025

Un programme établi sur mesure pour les membres des Demeures Historiques & Jardins de Belgique, en collaboration avec la Demeure Historique de Charente et Madame Anne Derasse. Nous espérons que ce voyage vous inspirera et vous ouvrira à de belles découvertes et perspectives ! Le voyage s'effectuera en TGV de Bruxelles à Angoulême et nous sillonnerons la région en autocar. Nous séjournerons 2 nuits à Angoulême et 2 nuits à Cognac pour nous imprégner le soir de ces villes remplies d'histoires en écho à nos visites en journée.

Mercredi 1/10, rendez-vous à 12h45 à la gare de Bruxelles-Midi. Départ du train à 13h17. Changement de train à Marne-la-Vallée pour éviter la traversée de Paris en métro, arrivée à Angoulême en début de soirée.

Trajet en autobus vers l'Hôtel Saint-Gelais. Nous dînerons à « La Bistronomie » et ceux qui le désirent pourront flâner dans les rues ou sur les remparts d'Angoulême en fin de soirée. Angoulême est la capitale de la BD mais c'est aussi une superbe ville d'art, reconnue « Ville créative » par l'UNESCO. Musées exceptionnels dont celui du papier, la remarquable cathédrale romane Saint-Pierre, la tradition du port saulnier, les hôtels particuliers des siècles précédents, le passé industriel réhabilité. La Charente est sans doute l'actrice principale de ce passé... Elle coule paisiblement dans la ville.

Jeudi 2/10, Charente du Sud :

Château de Montmoreau chez madame Anne Derasse et monsieur Jörg Bräuer. Propriétaires de l'ancienne nonciature au Sablon, nous les avons rencontrés lors de la mémorable visite du Sablon en 2023. C'est dans les caves de l'ancienne nonciature que naquit le projet du voyage en Charente.

À Montmoreau, ils ont entrepris la restauration du château dont certaines parties remontent au XIII^e siècle. Le charme et la beauté apaisante du château nous plongeront d'emblée dans l'atmosphère de cette région remarquable. Nous déjeunerons sur place et visiterons ensuite le village et la chapelle romane.

Village d'Aubeterre-sur- Dronne, classé parmi « les plus beaux villages de France ». Le village abrite une chapelle monolithe exceptionnelle du XIII^e siècle.

Château de Chalais chez monsieur Yves Lecoq. Le berceau des Talleyrand-Périgord. En effet, le célèbre homme politique y séjourna dans sa jeunesse. Il y était accueilli par son arrière-grand-mère, Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart. À la Révolution Française, le prince de Chalais n'émigra pas, il fut emprisonné comme suspect et conserva ses propriétés territoriales. En 1883, à son décès, Hélié-Louis de Talleyrand, dernier prince de Chalais lègue le château aux hospices de la ville de Chalais. En 2011, les hospices mettent le château en vente. Il est racheté

par le célèbre imitateur Yves Lecoq, passionné de vieilles pierres qui a pris à cœur de restaurer ce patrimoine exceptionnel.

Retour et dîner « Chez Paul » balade en roue libre vers l'hôtel Saint-Gelais.

Vendredi 3/10, Charente du Nord:

Check-out le matin

Village et château de Verteuil, comme tous les villages de Charente, Verteuil possède sa petite église romane, ici Saint Médard. Un ensemble en terre cuite grandeur nature figurant la mise au tombeau y est exposé.

Le Château de Verteuil chez monsieur et madame Georg et Hemma Thaler. La famille de La Rochefoucauld occupa le château durant plus de mille ans, et a abrité le célèbre auteur des Maximes, François VI, Duc de La Rochefoucauld. Les rois et reines de France les plus emblématiques ainsi que la reine d'Angleterre et Charles Quint y furent reçus.

Domaine de l'Abrégement, à Bioussac chez le marquis et la marquise Philippe d'Hémery. Nous découvrirons la transformation d'un parc et de jardins de 8 ha ravagés par une tempête en une œuvre de Land art, en 1999. Des sculptures monumentales furent réalisées avec les troncs des chênes et des sequoias décimés. Le parcours est extrêmement poétique et rassemble des artistes tels que Andy Goldsworthy, Antony Gormley, Christian Lapie, Joël Schapiro.

Nous aurons la joie de déjeuner sur place et dégusterons un menu de spécialités charentaises.

Château de Saveilles à Paizay-Naudouin chez monsieur et madame de Mas Latrie, délégué départemental de la Charente. Ici également, nous serons accueillis personnellement par les propriétaires de cette impressionnante demeure aux mains de la même famille depuis le XIVe siècle. Nous y lirons l'évolution architecturale à travers les siècles : de la forteresse médiévale au château de plaisance de la Renaissance sans oublier les ajouts du XIXe siècle. A Saveilles, nous plongerons dans les dédales de l'histoire.

Retour et installation à l'hôtel de L'Yeuse à Cognac, dîner sur place et repos.

Samedi 4/10, Charente de l'Est ou Charente limousine

Château de Rochebrune à Etagnac chez le vicomte et la vicomtesse Henri de Richemont. Le Château fut fondé au IXe siècle. Il appartenait, au Moyen Âge, aux seigneurs de Chabanais. Le château retranché derrière ses douves offre un bel exemple de l'art roman militaire. Les propriétaires successifs du château, y ont laissé leur empreinte. Les armoiries du maréchal de France, Blaise de Montluc, grand nom de la Renaissance, côtoient les campagnes Napoléoniennes du général comte Pierre Dupont de l'Étang. Une visite conviviale puisque nous serons accueillis à Rochebrune pour le déjeuner.

Château de La Rochefoucauld chez le duc et la duchesse Michel de La Rochefoucauld. Comment présenter un tel monument en quelques lignes seulement ? Nous remontons au Xe siècle. C'est vous dire quels liens étroits se sont tissés entre cette superbe propriété et la

non moins extraordinaire famille qui l'habite depuis mille ans ! Son large escalier, sa galerie italienne, la façade de la cour d'honneur, tant d'éléments de pur style Renaissance française, affichent l'importance de ce lieu prestigieux et enchanteur. Nous pourrions nous croire dans un château de la Loire... En Charente ! De grands travaux de restauration furent entrepris dans les années 1980. La duchesse de La Rochefoucauld nous ouvrira les portes des collections exceptionnelles de sa demeure ancestrale.

Le Logis de Forge à Mouthiers sur Boëme chez monsieur et madame Ghislain de Beaucé : classé *jardin remarquable* en 2004, ce jardin est une création unique et personnelle des propriétaires sur le site d'un ancien moulin à papier. L'eau, grâce à la Boëme, y est omniprésente et les jardins se relient grâce à des ponts. Le jardin s'étend sur 5 ha et se décline sur 7 thèmes inspirés des voyages de Monsieur et Madame de Beaucé à travers le monde.

Retour à l'hôtel et dîner sur place

Dimanche 5/10, Charente de l'Ouest – Cognac : Le dernier jour sera consacré à Cognac, la ville où le roi François Ier vit le jour et qu'il qualifiait joliment de « *second paradis* ».

Check out de l'hôtel, dépôt des bagages à la réception

La distillerie Baron Otard l'industriel renommé racheta ce bien exceptionnel au XIXe siècle. Ce fut autrefois le palais de Charles d'Angoulême et de Louise de Savoie, les parents du futur roi François Ier qui y naquit. Les restaurations réalisées intègrent à merveille le passé et le présent. Un lieu exceptionnel un peu mystérieux que vous pourrez découvrir exclusivement.

Distillerie des Chais Monnet un déjeuner festif pour clore le voyage.

Maison du Négociant, une ultime visite dans cet hôtel particulier du XIXe siècle ayant appartenu aux Dupuy Dangeac. Il fut réhabilité en musée d'art et d'histoire vu sous l'angle du négociant. Qui étaient-ils, ces négociants ? Collectionneurs ? Archéologues ? Voyageurs ? Un parcours muséal très original qui, au travers de ces personnages, nous racontera l'histoire de cette ville au charme particulier.

Votre rêverie pourra se poursuivre sur le trajet en bus vers la gare d'Angoulême où nous prendrons le train de 17h36. Retour à Bruxelles à 22h43, en passant à nouveau par Marne-la-Vallée.

Le nombre de places se limite à **24 personnes**. Inscriptions ouvertes aux **membres protecteurs et membres VESTA en primeur jusqu'au 30 avril**. Ensuite, il sera proposé aux membres donateurs et effectifs.

Information complémentaire, questions et inscriptions via Louise van de Werve (l.vandewerve@dhj-hwt.be ou 0475 670 165)

Informations pratiques

Réservation

En primeur jusqu'au 30 avril pour les membres protecteurs de l'association et les membres VESTA. Ensuite, il sera proposé aux membres donateurs et effectifs.

Prix

Le montant du voyage s'élève à 2.230€ pp. Le paiement de l'acompte s'élevant à 1.000€ confirmera votre inscription. Nous vous prions de bien vouloir verser le solde de 1230€ pour le 31 août sur le compte suivant DHJ-VESTA BE79 3631 7453 1433.

Il comprend les voyages en train et en bus à partir d'Angoulême ; l'hébergement à l'hôtel Saint-Gelais à Angoulême (4 étoiles et favori de Michelin) et à l'hôtel de L'Yeuse à Cognac (4 étoiles, dans un jardin avec vue sur les hauteurs de Cognac et la Charente) ; tous les repas et boissons annoncés dans les menus (1 verre de vin au déjeuner et 2 verres de vin au dîner) ; les entrées, visites dans les demeures et jardins privés et publics.

Ne sont pas compris dans le prix : les dépenses personnelles, toute boisson en supplément des menus, les pourboires.

Assurances

Nous vous prions de réserver une assurance annulation et assistance en cas de problème inopiné. Merci de bien vouloir nous transmettre l'attestation de votre assurance pour plus d'efficacité.

Conditions d'annulation

Tout désistement ou annulation, avant ou après paiement, devra être signifié le plus rapidement possible par écrit et se fera moyennant les pénalités suivantes :

- 30% du montant dû s'il intervient entre le 15^{ème} et le 10^{ème} jour ouvrable précédant l'activité.
- 50% du montant dû s'il intervient entre le 10^{ème} et le 5^{ème} jour ouvrable précédant l'activité.
- 100% du montant dû s'il intervient à moins de 5 jours ouvrables de la date de l'activité.